

public) aux millions d'euros de budget en réalité des entreprises de rapt d'enfant (Sauvegarde, PEP (EN), etc) gérant les familles d'accueil, **vous PLANIFIEZ tout simplement le nombre de placement nécessaire à la pérennisation et à la constance de vos rentrées d'argent** pour VOUS, conseil départemental. ?????!!!!

6) Tout en continuant le mensonge général des CD, prétendant un coût, le département du Nord a affirmé en Janvier 2016, **vouloir libérer 10 000 enfants** !!! dans leur seul département !!! pour faire prétendument **360 Millions d'Euros d'économie !**

Qu'affirmant à tous vouloir faire des économies, Pourquoi NE PAS nous rendre nos enfants séquestrés par VOUS, SANS DROIT NI TITRE, dénoncé déjà depuis 2000, puis 2007 par des institutions de contrôle (IGAS, Cour des comptes, INSERM, ministère justice) si ce n'est pour CONTINUER coûte que coûte le GENOCIDE fait aux enfants français ?

Et que cherchant en toute chose à nous appauvrir, encore et encore, certains d'entre VOUS OSENT nous priver de nos allocations et **OSENT vouloir nous voler aussi notre RSA !!!** autant aux parents d'enfants placés criminellement qu'à tous les autres citoyens français. !!!

Ce qui en dit long sur la **HAINE** que vous, politiques, avez à notre **égard**, nous, peuple français de souche, DOM TOM, et aussi aux européens et aux africains. **Pouvez vous expliquer au peuple français VOTRE HAINE ?**

7) Etant donné que la France et le peuple français, sont indéfectiblement attachés aux droits de l'Homme de 1789, **COMMENT pouvez vous expliquer au peuple français** qu'il n'y a pas **un seul enfant excisé ou circoncis** qui soit placé par l'ASE, VOUS, pour être protégé de ses parents tortionnaires passibles de **30 ans de prison, aux assises, pour torture, sur mineur, par ascendant, par habitude (art 222-1 CP français et s, art 378 CC et 375 CC)** et en respect TOUT SIMPLEMENT au droit international de l'enfant, et à l'avis du Parlement européen du Conseil de l' EUROPE, du 1 er octobre 2013, ordonnant à ce qu'enfin « **ces crimes soient PUNIS.** » Donc les enfants protégés !. **NON ? N' est ce pas CELA les droits de l'Homme ?**

Laissant torturer **ces enfants là**, et protégeant **leurs parents qui EUX sont criminels**, donc appliquant leurs textes à EUX soit **le talmud et le coran, Pouvez vous DIRE au peuple français QUI vous mandate pour appliquer ces textes faussement religieux, qui n'ont en France, strictement AUCUNE valeur légale**, violant au passage nos droits de l' HOMME, c'est à dire **NOS textes juridiques à NOUS, nos valeurs à nous français ????? !!!!!** **ENCORE la MARQUE de VOTRE HAINE à notre égard !!!!!**

8) **Comment pouvez vous expliquer au peuple français** que ces parents là se voient **rembourser** leurs crimes de circoncision à hauteur de **150 €**, faussement appelé phimosis, par faux médicaux commis par millions !!!!! **Depuis quand le peuple français financent ils le crime sur mineur ?** lui à qui tant de chose est refusé ?

9) **Comment pouvez vous expliquer au peuple français qu'un grand nombre de famille d'accueil sont musulmanes !!** coupables pour leurs propres enfants de tortureS sur mineur (art 222-1CP), et à qui votre département à donner des agréments !!!!! contre le droit français, forçant nos enfants tous VOLES dans ces conditions !!! à prier allah, à s'habiller en robe pour nos fils, à cesser de manger du jambon etc ????

10) Comment pouvez vous expliquer que vous donniez des logements aux musulmans (migrants ou pas) quand vous les refusez aux SDF français, quasiment TOUS des anciens de la DASS ou de l'ASE, qui ont été détruits par VOS placements criminels, le tout par **racisme PUR**, et pour faire des économies d'APL !? **De droite comme de gauche, quelle unanimité dans la haine du peuple français !!!!! celle du talmud et du coran que vous appliquez !**

APRES TOUT cela, Que pensez-vous mériter ?

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

